

une solution de dernier recours, il se classe parmi les créanciers privilégiés. La Banque mondiale, pour sa part, juge que sa capacité d'emprunter à conditions avantageuses dans le marché international pâtirait d'une participation à des programmes de réduction qui viseraient ses propres créances et qu'elle se trouverait forcée par la suite d'exiger plus des pays qu'elle finance³⁵.

À n'en pas douter, les deux organismes ont autant l'un que l'autre accru leurs prêts aux pays en développement depuis la naissance de la crise, surtout en prolongeant les délais de remboursement, comme l'avaient généralement fait les banques commerciales au début des années quatre-vingt pour protéger leurs créances. La situation des pays surendettés à faible revenu, en 1990, est à cet égard particulièrement éclairante. Cette année-là, ils devaient rembourser 7,6 milliards de dollars américains sur leur dette à long terme. De cette somme, ils n'ont en fait versé que 26,1 p. 100, soit 2 milliards. Le fait saillant de l'affaire est que les créanciers multilatéraux ont pour leur part reçu 77,3 p. 100 des montants qui leur étaient dus³⁶. Ces chiffres démontrent l'attention prioritaire qu'accordent les pays débiteurs aux exigences du Fonds et de la Banque, mais qui ne découle pas nécessairement du rang que ces organismes s'attribuent parmi les créanciers.

Le fait que les pays débiteurs soient assez généralement fidèles à leurs engagements envers la Banque mondiale et le FMI n'est pas toujours un indice fiable : certains d'entre eux ont à coup sûr faits de véritables remboursements, mais beaucoup parmi les plus endettés ne gardent leur compte à jour que parce qu'il ont reçu ou comptent recevoir de considérables nouveaux apports de fonds. Il ne fait généralement pas partie du comportement habituel d'un créancier de haut rang de consentir de nouvelles avances à un débiteur en aussi grande difficulté³⁷. Bulow et Rogoff ajoutent pour leur part que bien peu d'emprunteurs manquent à leurs obligations envers des créanciers qui reportent systématiquement les échéances et qui prêtent de nouvelles sommes par-dessus le marché. Selon ces auteurs :

Puisque l'essentiel des prêts d'organismes publics ne sera de toute façon jamais remboursé, autant faire totalement remise de ces dettes. Les

³⁵ Voir à ce sujet Powell (1990), p. 20.

³⁶ Voir à ce sujet Banque mondiale (1992), tableau 2, p. 64. En ventilant cette somme, on se rendrait probablement compte que le FMI et la Banque mondiale ont reçu la totalité de leur dû, contrairement aux autres prêteurs multilatéraux, notamment la Banque africaine de développement. Les données dont disposait l'auteur ne lui ont cependant pas permis de vérifier cette hypothèse.

³⁷ Voir à ce sujet Rogoff (1992), p. 485.